LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

val d'oise le département

DOSSIER PAGE 12

Au cœur de la petite enfance

LE VAL D'OISE DANS LE GRAND PARIS PAGE 18

Le Val d'Oise ouvert sur le monde

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — FÉVRIER 2012 — NUMÉRO 32
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

val d'oise le département

SOMMAIRE FÉVRIER 2012 n°32

ÉDITO P.3

À VOS CÔTÉS P.4

EN DIRECT DES CANTONS P.6

DOSSIER P.12

LE VAL D'OISE DANS LE GRAND PARIS P.18

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI P.20

ENTRE NOUS P.22

SORTIR P.24

EXPRESSIONS P.30

CONTACTS P.31

RETROUVEZ ÉGALEMENT L'ACTUALITÉ DU VAL D'OISE :

SUR VOTV, LA TÉLÉVISION DU DÉPARTEMENT

Sur les bouquets ADSL et sur le câble
Orange, canal 213
Free, canal 205
SFR, canal 339
Bouygues Telecom, canal 405
Numéricable, canal 98
Alice, canal 355

SUR VONEWS

www.vonews.fr

SUR LES RADIOS DU DÉPARTEMENT

- **RGB**
  99,2 FM
  www.radiorgb.net
- **IDFM – RADIO ENGHIEN**
  98,0 FM
  www.idfm98.fr
- **ALTERNATIVE FM**
  96,7 FM ou 106,5 FM
  www.alternativefm.fr

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE VAL D'OISE :

twitter

facebook

ÉDITO

Arnaud Bazin
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr
http://blogpresident.valdoise.fr

Orientations budgétaires : pour préparer l'avenir

Après les orientations budgétaires débattues lors de la dernière séance du conseil général, le budget départemental sera proposé au vote des élus le 17 février.

Poursuivant la démarche engagée dès l'arrivée de la nouvelle majorité aux commandes, c'est un budget exigeant qui sera proposé. Aujourd'hui, en effet, il serait irresponsable de laisser filer les dépenses.

La situation économique du pays, qui n'est que le retentissement d'une crise majeure à l'échelle mondiale, a d'importantes répercussions sur une collectivité telle que la nôtre. Les bénéficiaires des prestations sociales telles que le RSA sont de plus en plus nombreux ce qui entraîne une augmentation de la part de ces dépenses obligatoires dans notre budget.

Il est d'autant plus important de prendre les bonnes décisions maintenant qu'elles conditionneront demain notre capacité à investir pour l'avenir.

RD 970

Le 12 janvier dernier, j'ai inauguré avec nos partenaires la dernière tranche des travaux de la déviation de la route départementale entre Gonesse et Villiers-le-Bel.

Cette infrastructure mise en service, il y a quelques semaines, fluidifie significativement la circulation dans ce secteur en doublant la RD 370, qui était à la fois saturée en permanence et dangereuse pour les riverains.

Antenne sociale

Le 9 octobre dernier, l'antenne sociale du conseil général située à Garges-lès-Gonesse était détruite par un incendie.

Soucieux de continuer à offrir un service d'accueil efficace aux Gargeois, et malgré les dommages subis, les services du conseil général se sont mobilisés pour trouver de nouveaux locaux. L'antenne sociale a ainsi pu rouvrir ses portes dans des locaux situés à l'Espace Europe, 36 avenue Joliot-Curie.

À VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN

Transports : des enjeux stratégiques

Au début de ce mois, s'est clos le débat public sur le projet ferroviaire LNPN, la ligne de TGV qui reliera Paris à la Normandie. Pour les Valdoisiens, il est essentiel que la gare qu'elle comptera à Achères devienne un nœud régional raccordé aux autres réseaux, en particulier le RER A dont la circulation serait ainsi améliorée. En décembre, les premières rames du tramway T2 ont circulé entre le site de maintenance de Colombes et la station Pont-de-Bezons. Il s'agissait des premiers essais sur la portion de ligne déjà réalisée. D'autres ont lieu au printemps sur l'ensemble du parcours avant l'ouverture de la ligne prévue en fin d'année. 60 000 voyageurs quotidiens bénéficieront alors d'une liaison entre La Défense et Bezons en douze minutes, tous les jours de l'année, de cinq heures à une heure du matin.

En décembre, s'est également achevée, à l'autre bout du département, la concertation du barreau ferroviaire de Gonesse qui assurera la jonction entre les RER D, gare d'Arnouville – Villiers-le-Bel – Gonesse, et le RER B, gare du Parc des Expositions de Villepinte. Elle croisera, dans une nouvelle gare à construire dans le triangle de Gonesse, la ligne de métro automatique du Grand Paris. Cette opération, d'un coût supérieur à 300 millions d'euros, a été rendue possible par son inscription dans le Plan Espoir Banlieue annoncé par le président de la République, Nicolas Sarkozy, en 2008. Elle soutiendra le développement économique du Val d'Oise, en particulier dans l'Est, où de grands projets, comme Europa City, vont apporter des milliers d'emplois.

Philippe Sueur,
vice-président du conseil général en charge des transports et des infrastructures

« Le conseil général s'est exprimé avec fermeté sur le respect du calendrier de mise en service du barreau de Gonesse en 2017, que certains voudraient décaler. Avec le métro automatique du Grand Paris Express, il y a là un facteur essentiel de mobilité, donc d'accès à l'emploi pour les Valdoisiens qui ne représentent actuellement que 15 % des actifs de la plate-forme aéroportuaire. »

TÉLEX ● PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL : le vendredi 17 février à partir de 9 h 30. Retransmission en direct sur valdoise.fr

Préserver la ruralité en Val d'Oise

Guy Paris,
conseiller général du canton de Vigny
« Comme élu d'un canton du Vexin, j'ai toujours eu à cœur de représenter, comme mon collègue Jean Pichery, les petites communes au sein de l'assemblée départementale. Elles ne disposent pas des moyens des grandes villes ni du même environnement. Le soutien du conseil général leur est indispensable. »

Le Val d'Oise présente un visage contrasté entre une proximité de Paris, très urbanisée, et des régions aux portes de la Normandie ou de la Picardie, plus rurales. Le conseil général veille à maintenir cet équilibre, et à toutes les échelles de territoire. L'aménagement de la plaine de Pierrelaye, délibéré par le conseil général en novembre, concilie ainsi paysage boisé, avec plantation d'une forêt, développement d'une agriculture spécialisée et création de logements sur les franges. L'agriculture est un élément de base de la ruralité et son maintien dans le Val d'Oise contribue à l'identité forte du département où 58000 hectares alimentent la production agricole. Le conseil général la favorise, dans le cadre de ses compétences, avec des dispositifs particuliers comme l'aide à la protection des captages. L'image du monde rural a évolué. Elle est aujourd'hui associée aux notions de nature, de calme et de sécurité. Pour l'ensemble des Valdoisiens, la partie rurale constitue un espace de détente et une réserve de nature à portée de main. Elle se prête à des projets importants comme les Boucles du Vexin qui vont constituer des itinéraires de 30 à 60 km de circulation douce. Tout un développement adapté au territoire sera permis par cette initiative. Le conseil général mène depuis des années une politique volontariste de protection et de mise en valeur des milieux naturels, particulièrement appréciée. La campagne valdoisienne fait des envieux.

Des actions au quotidien

Est-il un secteur de la vie quotidienne des Valdoisiens qu'on ne puisse rattacher aux missions du conseil général ? L'action sociale et la santé en forment la base. Les principales prestations de ce secteur sont gérées par le conseil général : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées, la prestation compensatoire du handicap (PCH) pour les personnes en situation de handicap, le revenu de solidarité active (RSA) qui lutte contre l'exclusion et doit favoriser l'activité professionnelle. Le suivi et la protection de l'enfance sont assurés par la protection maternelle et infantile et l'aide sociale à l'enfance. Le conseil général est aussi présent dans la culture, le sport, l'environnement. Il entretient également 1200 km de voirie départementale et supervise le réseau Busval d'Oise dont les 30 lignes maillent le territoire. L'éducation constitue une autre compétence forte avec la construction et l'entretien des collèges. Les actions éducatives et le plan numérique, où le Val d'Oise est en pointe, favorisent les apprentissages tandis que le dispositif Rest'O collège veille à assurer la qualité des repas des restaurants scolaires à un tarif maîtrisé. Le conseil général emploie de nombreux professionnels dans des domaines extrêmement variés qui correspondent aux multiples compétences du Département. Ainsi, ce sont environ 3500 personnes qui travaillent à l'amélioration du cadre de vie des Valdoisiens, préparent les dossiers présentés à l'assemblée départementale et mettent en application les décisions des élus.

Patrick Decolin,
conseiller général, délégué au personnel
« La variété des métiers représentés dans les effectifs du conseil général traduit la diversité de ses missions. Médecins, cuisiniers, ingénieurs, agents des routes ou des collèges, chimistes, magasiniers, juristes… leurs compétences professionnelles sont au service des Valdoisiens dans de véritables actions de proximité. »

EN DIRECT
DES CANTONS

HERBLAY AMÉNAGEMENT

Au plus près des besoins

En 2011, le conseil général a consacré 69 millions d'euros au financement des équipements et des aménagements des communes et intercommunalités. Dans le canton d'Herblay, cette volonté de partenariat renouvelé avec les collectivités locales est concrète et s'illustre par de récentes réalisations ou projets. À Herblay, l'offre culturelle a été renforcée avec la construction du conservatoire de musique, fort d'un auditorium de 85 places, de 15 salles de cours offrant un cadre convivial et fonctionnel doublé d'un environnement acoustique particulièrement performant. En matière d'infrastructures sportives, la salle Albert Marquet, à La Frette-sur-Seine, vient d'être l'objet d'une importante rénovation. Dans un environnement naturel agréable, activités sportives et loisirs y bénéficient désormais d'un meilleur cadre et d'une mise aux normes d'accessibilité. Projet phare de la communauté du Parisis, une piscine intercommunale sera implantée à Herblay en 2014 à proximité du collège et du lycée.

La gestion, la maintenance et l'entretien des 109 collèges publics sont un des axes forts de l'action du conseil général. Le collège Georges Duhamel, comme le collège Jean Vilar, ont bénéficié en 2011 d'un programme de travaux de plus de 100 000 euros pour offrir de meilleures conditions de travail aux élèves. Le collège Jean Vilar est inscrit dans la seconde vague du Plan numérique des collèges et bénéficiera, dès la rentrée 2014, de matériels high-tech favorisant l'apprentissage des savoirs. Pour améliorer plus encore l'accompagnement et la prise en charge des personnes handicapées, l'assemblée départementale soutient la construction d'un foyer d'accueil médicalisé de 45 places à Herblay dont la gestion est assurée par l'association PASSErAILE. Il est destiné à de jeunes adultes, infirmes moteurs cérébraux, pouvant s'inscrire dans un parcours de formation et d'intégration dans la vie locale.

4,3 M€
engagés par le conseil général pour les projets d'équipements des communes de la Frette-sur-Seine et d'Herblay.

CANTON D'HERBLAY

Élue : Nelly Léon, Groupe VOUS

2 communes
Herblay et la Frette-sur-Seine

Nombre total d'habitants :
30 539

Superficie :
14,8 km²

ZOOM SUR LA PATTE D'OIE D'HERBLAY

Le conseil général mène des études sur l'aménagement du carrefour de la Patte d'Oie d'Herblay (RD 14/RD 392/RD 106). Il est envisagé de le transformer en place urbaine à feux comportant des traversées piétonnes, des espaces autorisant le retournement des bus ainsi que des aménagements cyclables. Ce projet fera l'objet d'un dossier de prise en considération par l'assemblée départementale dans le courant du premier semestre 2012 et sera suivi de plusieurs étapes de concertation avant les premiers travaux envisagés en 2014.

Coût évalué du projet : 10,8 millions d'euros.

19

projets d'ENS locaux ont été examinés par le conseil général et validés. Ce sont ainsi 750 ha qui font l'objet d'une surveillance foncière.

L'ISLE-ADAM ENVIRONNEMENT

La nature préservée

Rivières, marais, plaines, forêts et étangs… le Val d'Oise compte quantité d'espaces abritant des niches écologiques remarquables. Les lisières occidentales de la forêt de Carnelle, situées au nord de Presles et au sud de Nointel, en sont une vivante illustration. Cet espace de 116 ha couvre la coupure d'urbanisation entre ces deux communes et participe au fonctionnement du corridor biologique entre Carnelle et le Vexin français. Son classement par le conseil général en espace naturel sensible local favorisera la sauvegarde et la valorisation des paysages et du patrimoine naturel du site ainsi que son ouverture raisonnée au public, notamment à partir des chemins ruraux existants.

MARINES PROMOTION TOURISTIQUE

Un nouveau site Internet pour le PNR

Soutenu par le conseil général, le Parc naturel régional du Vexin français a mis en ligne son nouveau site Internet www.pnr-vexin-francais.fr. Plus vivant et visuel, il fourmille de suggestions de découvertes à proximité de chez vous. Les photos des paysages et monuments incitent à découvrir les richesses du territoire. Plus pratique, il donne accès à un florilège de conseils utiles et de bonnes adresses, et aussi de quoi préparer les sorties des internautes à travers l'agenda des manifestations.

440 000 €

C'est le financement apporté par le conseil général à l'association HAARP pour la réalisation du foyer de vie des Bois-Rochefort.

CORMEILLES-EN-PARISIS PERSONNES HANDICAPÉES

Un nouveau foyer de vie

Un nouveau foyer de vie pour l'association Handicap, Autisme, Association réunie du Parisis (HAARP). Implantée dans la ZAC des Bois-Rochefort, cette structure a été réalisée avec le soutien du conseil général. Mieux adapté aux besoins d'autonomie et d'intimité des personnes autistes, le bâtiment comprend des chambres individuelles, des espaces communs, une salle d'activités et un jardin. Situé à proximité des commerces, il permettra à ses neuf résidents de mieux s'intégrer dans la vie locale.

GONESSE ORIENTATION

100 stages pour les collégiens

Afin de permettre aux collégiens de 3e de trouver le stage de découverte que leur parcours scolaire exige, le conseil général, en partenariat avec le Mouvement des entreprises du Val d'Oise (MEVO), a expérimenté sur la Plaine de France, où les besoins sont importants, une rencontre entre des collégiens de 3e et des entreprises partenaires de la bourse de stages sur le modèle d'un «speed meeting». Cent élèves des trois établissements de Gonesse ont ainsi été accueillis au collège Robert Doisneau. Le MEVO a mobilisé une vingtaine d'entreprises locales implantées dans les parcs d'activités de proximité, des représentants de diverses professions libérales... proposant au total une centaine de stages de découverte.

EN DIRECT
DES CANTONS

PONTOISE ÉDUCATION

Les collégiens, auteurs de BD

Seize élèves de 5e SEGPA du collège Nicolas Flamel ont participé à un atelier BD dans le cadre des actions éducatives mises en œuvre par le conseil général.
Au terme de trois journées d'intervention, les collégiens ont imaginé et créé des personnages, construit de véritables planches qui livrent leurs expressions sur des grands sujets tels que la démocratie, la justice, la lutte contre les discriminations…

TAVERNY INFRASTRUCTURES

RD 928

Le conseil général a achevé la requalification de la RD 928 sur la partie située entre la rue des Genêts et l'avenue Charles-de-Gaulle à Bessancourt. Cette nouvelle phase de travaux qui a porté sur l'aménagement des trottoirs et de places de stationnement met également l'accent sur la sécurité des usagers (renforcement de la signalisation verticale, rétrécissement de la chaussée).
Deux nouvelles tranches de travaux seront programmées d'ici à 2013.
Financement du conseil général : 404 000 euros.

De gauche à droite : Mathilde Lolieux, travailleur social, Pierre-Henry Maccioni, préfet du Val d'Oise et Philippe Métézeau, vice-président du conseil général, chargé de l'action sociale et de la santé.

CERGY SUD PRÉVENTION

Un travailleur social au commissariat

13 000€
C'est le montant du cofinancement apporté par le conseil général pour chaque poste de travailleur social.

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'aide aux victimes, le conseil général soutient le développement de postes de travailleurs sociaux dans les commissariats. Après Argenteuil, Enghien-Montmorency, Ermont et Sarcelles, c'est au tour du commissariat de Cergy de bénéficier d'un intervenant social. Sa mission : accueillir, écouter et orienter les victimes d'infractions pénales, auteurs ou justiciables plus globalement. Son rôle est d'évaluer les besoins de la personne en difficulté et de l'orienter vers les structures qui pourront l'accompagner tout au long de ses démarches (santé, logement, prestations sociales).

SOISY-SOUS-MONTMORENCY AMÉNAGEMENT

Les réalisations se succèdent

Partenaire privilégié des communes, le conseil général a soutenu les récents aménagements réalisés dans le canton. À Soisy-sous-Montmorency, l'offre de logement sociaux est renforcée avec la livraison récente d'un programme de 19 maisons locatives sociales, du T4 au T5, avec garage individuel et jardin privatif. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain menée dans le quartier des Noëls et s'intègre dans les projets d'aménagements environnants : réalisation d'un espace culturel et prolongement du boulevard du Parisis. À Margency, l'offre culturelle est améliorée avec l'installation de la bibliothèque Jean d'Ormesson dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

ARGENTEUIL NORD ÉDUCATION

Pour les maternelles

L'école maternelle rénovée Georges Lapierre peut désormais accueillir 200 enfants pour sept classes. Elle offre aussi de nouveaux espaces : une salle dédiée aux jeux, une bibliothèque et un centre de loisirs d'une capacité de 70 places.
La prochaine étape de la rénovation concerne la section élémentaire prévue pour le premier trimestre 2012. Le conseil général a subventionné cette opération à hauteur de 80 %, soit 2,65 millions d'euros.

VIGNY RÉUNION CANTONALE

Rencontres territoriales

Le président du conseil général, Arnaud Bazin, a décidé d'aller à la rencontre des maires du Val d'Oise dans le cadre des Rencontres territoriales. Première étape dans le canton de Vigny. Accompagné de Gérard Seimbille, vice-président du conseil général en charge des finances, aux côtés de Guy Paris, conseiller général de Vigny, Arnaud Bazin a rencontré les élus municipaux. Parmi les sujets évoqués, la situation financière du département, le nouveau dispositif d'aide à l'investissement pour les communes, en particulier les modalités de soutien adaptées aux communes rurales. Le président a également abordé le sujet du plan routes, mis en place en avril dernier, pour une aide exceptionnelle aux réparations des voies communales victimes des dégâts de l'hiver. Il a aussi relevé la question de la détérioration de la voirie communale provoquée par la circulation des camions à gros tonnage. Une première réunion qui en appelle d'autres.

2,5 millions d'euros
supplémentaires engagés en 2011 par le conseil général pour aider les communes rurales à entretenir leur voirie.

EN DIRECT
DES CANTONS

ENGHIEN-LES-BAINS ÉCONOMIE

Top départ pour la pépinière

Début 2013 marquera la mise en service de la pépinière d'entreprises implantée au cœur du parc technologique de Montmagny. Cet équipement majeur et structurant pour le territoire, financé à hauteur de 1,7 million d'euros par le conseil général, proposera à la location 40 bureaux de 18 m², répartis sur trois niveaux, pour des activités tertiaires. Trois ateliers de 115 m², avec des bureaux en mezzanine, permettront d'accueillir des activités de conception et de fabrication. Elle bénéficiera d'infrastructures technologiques telles que la fibre optique très haut débit et du système de vidéo protection du parc d'activités. Le parc qui s'étend sur 14 ha profite d'une excellente desserte en transports en commun avec la gare d'Épinay-Villetaneuse fortement renforcée par l'ouverture dès 2014 d'une gare de la Tangentielle Nord.

BEZONS TRANSPORTS

Premiers essais du T2

32,6M€
C'est le montant des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage par le conseil général pour accueillir le tramway T2 à Bezons.

Nouvelle étape dans le chantier du T2 : les premières rames ont circulé sur la partie de la ligne la plus avancée, entre le site de maintenance et de remisage à Colombes et le terminus à Bezons. Ces essais ont été effectués de nuit pour limiter les répercussions sur la circulation et la vie locale. L'objectif était de repérer d'éventuels problèmes sur les infrastructures et de les résoudre bien avant leur mise en service. Les travaux se poursuivent en parallèle entre La Garenne-Colombes et Courbevoie jusqu'à la fin du premier trimestre : plate-formes, poses de voies et tirs de la ligne aérienne de contact (Lac). L'aménagement des stations en mobilier urbain se poursuit du côté de Colombes et de Bezons. Au printemps, la seconde campagne d'essais se déroulera sur l'ensemble de la ligne.

560000€
alloués en 2011 par le conseil général à 31 structures gestionnaires de lieux et organisatrices de saisons culturelles.

SANNOIS CULTURE

Tout pour la musique

Inauguré en 1992, l'Espace Michel Berger de Sannois est un lieu dédié aux musiques actuelles, labellisé Scène musiques actuelles en 2011 pour la qualité de sa programmation et de ses actions culturelles. Sa fréquentation annuelle est de plus de 16000 spectateurs. Son activité se répartit selon trois axes : diffusion de concerts hebdomadaires, accompagnement d'artistes, professionnels ou amateurs, actions culturelles vers des publics variés. Le conseil général lui a accordé un soutien exceptionnel de 43368 euros pour le renouvellement de son matériel scénique.

4,4M€
C'est le budget dédié par le conseil général au fonctionnement des crèches pour 2011.

GARGES-LÈS-GONESSE PETITE ENFANCE

Plus grande, la crèche

La forte croissance démographique de Garges-lès-Gonesse rendait nécessaire la création d'un nouvel établissement d'accueil collectif régulier pour enfants de moins de 6 ans. C'est chose faite avec l'extension de la crèche des Doucettes, intégrée dans le projet de rénovation urbaine du quartier. En passant de 20 à 60 places, la crèche permet à davantage de familles de bénéficier de ce service primordial. Le conseil général a soutenu ce projet à hauteur de 754611 €, soit près de 25 % des 3080070 € du plan de financement.

SAINT-LEU-LA-FORÊT FORMATION

CFA, c'est parti !

Le CFA va maintenant déployer ses activités sur deux sites distincts : le site historique de Saint-Gratien, et celui fraîchement sorti de terre à Saint-Prix. Il propose ainsi un nouveau bac professionnel « technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » (Tisec), qui va diversifier le panel de formations préexistantes. Quatre années auront été nécessaires pour obtenir les clés de la construction de ce nouvel établissement écologique à Saint-Prix, respectant l'environnement et jouant la carte de l'éco-responsabilité. Dix-huit entreprises locales ont pris part à la réalisation de ce projet. Le conseil général a participé à son financement à hauteur de 202779 euros.

BEAUMONT-SUR-OISE CULTURE

Renaissance de la MJC

La maison des jeunes et de la culture dont les travaux de rénovation s'achèvent comporte de nouveaux espaces : une salle de danse et une salle de spectacles dont l'aménagement se poursuit. Traitée acoustiquement et équipée en matériel scénique (son, lumière, vidéo-projection), elle pourra accueillir 120 personnes. Cet équipement répond à la demande locale, notamment du milieu scolaire et des associations ainsi que de l'école de musique dont les locaux jouxtent la MJC. **Financement du conseil général : 104810 euros.**

DOSSIER

Au cœur de la **petite enfance**

« Tout se joue avant 6 ans », dit-on. Pour accompagner les familles dans cette période essentielle, le conseil général propose son réseau de centres de PMI (protection maternelle et infantile). Sages-femmes, infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, médecins, psychologues, conseillères conjugales y interviennent pour le conseil et la prévention. Cette mission constitue une priorité pour le conseil général qui est aussi le garant de l'accueil des enfants à domicile, par l'agrément qu'il délivre aux assistantes maternelles.

Dans un département que la pyramide des âges place parmi les plus jeunes de France, la petite enfance constitue un domaine d'actions important où le conseil général est en première ligne. Son rôle commence avant même la naissance. « Le service est destinataire des déclarations de grossesse, explique Florence Fortier, médecin chef du service de PMI. Nous envoyons alors le carnet de maternité et nous proposons à toutes les femmes un entretien au cours du quatrième mois de grossesse. Si besoin, les sages-femmes peuvent leur rendre visite à domicile. La grossesse représente souvent une période de fragilité, physique et psychologique, où l'accompagnement est bienvenu, sinon indispensable. » 12 % des femmes enceintes (soit plus de 3000 femmes) ont ainsi été suivies l'année dernière.

Suivre les tout-petits

Après la naissance, vient le temps des consultations infantiles, pour les enfants de 0 à 6 ans dans un des 64 centres de PMI du département avec des équipes pluridisciplinaires. Quels avantages les familles trouvent-elles dans ces consultations ? « La disponibilité, répond d'abord Claire Dufond, médecin à la PMI de Persan. Nous ne nous substituons pas à nos collègues de ville mais nous apportons un complément. Nous avons le privilège de voir les enfants dans un contexte plus tranquille, ce qui permet d'échanger avec les parents sur les conditions d'une bonne santé. »
Les parents, attentifs aux conseils des professionnels pour le développement de leur enfant, abondent dans ce sens. « Pour mon fils, qui a maintenant 9 ans, raconte Christelle, la maman de Lily, ▸▸▸

27000
enfants suivis en PMI.

DOSSIER
PETITE ENFANCE

Les structures collectives donnent aux tout-petits l'occasion de multiples apprentissages.

19 000
naissances par an dans le Val d'Oise.

380
agents dans le service de PMI du conseil général.

19 500
places chez les assistantes maternelles agréées par le conseil général.

▸▸▸ je n'avais pas pu le faire suivre en PMI mais j'avais pu juger la qualité d'écoute et de réponse en demandant des conseils ponctuels. Pour ma fille, qui a 10 mois, j'y tenais et c'est le centre de PMI de Beauchamp qui nous suit ; j'en retire confiance et sécurité. J'apprécie aussi beaucoup le fait qu'on trouve des spécialistes différents dans un même centre. » Dans le cadre du suivi, les médecins effectuent aussi les vaccins obligatoires. Les équipes de PMI sont d'ailleurs chargées de vérifier ce point dans les carnets de santé à l'occasion des bilans de santé qu'elles réalisent dans les écoles maternelles. Y sont repérés également les éventuels problèmes d'audition, de vue ou de surpoids.

Du côté des parents

Le Val d'Oise est un des départements à offrir les services d'une conseillère spécialisée en lactation. Elle se déplace dans différents secteurs du département pour soutenir les mamans qui allaitent. 70 à 75 % des mères valdoisiennes

Les parents jouent un rôle primordial à tous les âges de la vie. Le conseil général les soutient à travers les réseaux de parentalité.

déclarent souhaiter allaiter, mais la proportion diminue fortement à la sortie des maternités. « Il y a beaucoup de demandes et de toutes sortes, rapporte Muriel Derrien, puéricultrice à Éragny-sur-Oise, qui s'est également spécialisée dans ce domaine. Certaines femmes redoutent le début de l'allaitement, d'autres le sevrage : comment traiter la douleur ou la difficulté d'allaiter… Nous pouvons fournir des conseils personnalisés. » Au-delà de la prévention et des interventions techniques pour les enfants, le conseil général favorise ce qui vient soutenir la parentalité. Certaines PMI mènent des actions qui ont l'avantage d'impliquer les parents. Dans celle de Persan, une fois par mois, Claire vient de la bibliothèque voisine Boris Vian. Elle déplie un tapis coloré, y étale livres et jouets et y invite parents et enfants. « Il n'y a pas d'âge minimal, dit-elle, pour apprécier la lecture. Pour les plus petits, la voix qui raconte une comptine, les gestes de la main, les captive. Pour ceux qui sont un peu plus grands, je les laisse venir, se familiariser avec les jouets, feuilleter les livres avant de leur suggérer une histoire. On n'impose rien, il faut seulement susciter l'envie. » Et ça marche, Honorat et Abdelnour, les bébés présents ce matin-là, et leurs parents apprécient l'animation. Claire leur signale que la bibliothèque en propose une identique le samedi, « la marmothèque ». Mais pour Nadjet, la maman d'Abdelnour, impossible d'y participer ; d'où l'avantage pour elle de cette bulle d'oxygène à la PMI dans un emploi du temps familial surchargé. En revanche, pour Jean-Pierre, le papa d'Honorat, cette annonce est une aubaine. Il était déjà inscrit dans la bibliothèque de la ville voisine et compte bien faire profiter son fils de ces animations.

L'agrément des assistantes maternelles

Le conseil général intervient aussi dans les modes d'accueil, collectifs ou individuels. Aux premiers, les crèches, il apporte des aides financières, en investissement, pour la construction des ▸▸▸

ZOOM SUR

Le Réseau périnatal du Val d'Oise (RPVO)

Il concerne les futures mères et mères du Val d'Oise ainsi que leur(s) bébé(s) jusqu'à la fin du premier mois. Il vise à favoriser l'accès à un suivi de grossesse adapté à chacune, et la coordination et la continuité des prises en charge grâce à un dossier de suivi commun. Pour cela, il regroupe les neuf maternités publiques et privées du département, le service de PMI du conseil général, des professionnels libéraux de toutes spécialités, des associations de santé publique, des associations d'usagers… Il apporte aux professionnels la force d'un réseau, pour des orientations spécifiques par exemple. Il organise ou participe à des journées d'information. Pour le public, une des actions phares est la mise en place d'un numéro Vert de conseil et de soutien à l'allaitement maternel. Des professionnels spécialisés dans l'allaitement maternel, et formés à l'écoute, répondent chaque jour à toutes les questions des familles.

➜ En savoir plus sur le réseau du Val d'Oise : www.reseaux-perinat-idf.com/rpvo/

Allô Allaitement Val d'Oise 0800800315 (numéro Vert gratuit depuis un poste fixe). Tous les jours de 18 h à 22 h.

DOSSIER
PETITE ENFANCE

Carine, assistante maternelle, avec les petits Alexandre et Léo. Une attention permanente est nécessaire au profit d'une évolution réussie.

▸▸▸ locaux. Le dispositif concerne également les relais assistantes maternelles (RAM) et les lieux d'accueil enfants parents (LAEP).
La garde individuelle des enfants est l'affaire des assistantes maternelles. Le Val d'Oise compte 7 200 assistantes maternelles agréées auxquelles, pour être complet sur l'accueil, il faudrait ajouter 1 200 personnes en crèche et 600 assistantes familiales. Les assistantes maternelles sollicitent leur agrément auprès des services du conseil général. La procédure comprend des entretiens pour apprécier la motivation de la candidate et des visites à domicile par une infirmière puéricultrice pour vérifier la compatibilité des lieux avec l'accueil de jeunes enfants. « L'infirmière est venue trois ou quatre fois, raconte Farida, pour parler des aménagements de sécurité ; quand les travaux ont été réalisés, elle est revenue quinze jours après pour vérifier. C'était bon. »
Vient alors la formation. « On fait 60 heures de formation, précise Nadège, on obtient un agrément, mais pas définitif. On commence alors à garder un enfant et on suit à nouveau 60 heures de formation. À raison de deux jours par semaine, sur deux ou trois mois, des formateurs viennent nous apprendre le secourisme, l'hygiène, la nutrition. Dans la formation, il y a beaucoup de choses qui seraient utiles à tous les parents. Et dont on n'a pas toujours conscience en tant que parent. »
Formation et suivi assurés par le conseil général, statut reconnu, contrat de travail établi avec les parents… tous ces éléments contribuent à faire des assistantes maternelles des professionnelles de la petite enfance, offrant toutes les garanties aux parents. Ce n'est toutefois pas un métier comme les autres.
« Pour s'occuper de petits, disent Farida et Nadège, il faut un peu de patience et beaucoup d'amour. » « Quand on leur donne de l'amour, conclut Nadège, les enfants vous en rendent encore plus. C'est magnifique ! » ■

Retrouvez le témoignage de Farida et Nadège, deux assistantes maternelles agréées par le conseil général, en vidéo sur valdoise.fr (page Dailymotion).

60%

des enfants de 3 ans et demi à 4 ans et demi, examinés dans un bilan de santé à l'école maternelle.

ANNE-SOPHIE, FOSSES
«J'ai exercé 20 ans à l'hôpital. Ici, le travail de sage-femme est différent, dans une très grande proximité avec les familles. À la PMI, les femmes enceintes et les jeunes mamans trouvent près de chez elles, des professionnels disponibles dans des délais très courts.»

FALLOU, BEAUCHAMP
«J'ai choisi de donner plus de temps et d'attention à mes deux filles en travaillant à 80% dès la naissance de la cadette. Je gagne moins que mes collègues. Mais les parents doivent s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants, enrichir leur vie, partager des activités avec eux, activement transmettre des valeurs.»

JULIA, VAURÉAL
«Ma fille a 15 mois, je travaille. La PMI est très pratique. Je peux m'organiser en fonction de mes horaires. Je n'ai jamais attendu plus d'un quart d'heure. Le cadre est très accueillant. J'aime beaucoup l'espace pour les tout-petits! J'apprécie les conseils de professionnels attentifs et de ne jamais me sentir jugée.»

INTERVIEW

«Un engagement fort pour la protection de l'enfance»

Michèle Berthy, conseillère générale en charge de la petite enfance.

Que recouvre la responsabilité de la petite enfance au conseil général ?

La protection maternelle et infantile est la plus connue, encore que beaucoup de femmes ignorent qu'elles peuvent consulter nos sages-femmes dans leur période de grossesse. L'adoption est une autre mission d'importance, réalisée de manière remarquable dans le Val d'Oise. Elle relève de la protection de l'enfance qui est une compétence obligatoire du conseil général. Nous soutenons le rôle des parents à travers un large éventail d'actions, de l'aide aux associations au financement des relais d'assistantes maternelles, qui sont des lieux profitables aux parents aussi.

Quel est son rôle vis-à-vis des assistantes maternelles ?

Le conseil général est responsable de leur agrément. Notre priorité est d'offrir aux parents les meilleures garanties de compétences quand ils confient leur enfant à une assistante maternelle. Cela commence par leur formation à laquelle le conseil général consacre 700000 euros par an. Dans ce cadre, nous organisons pour elles une journée professionnelle de rencontres en mars. Cela passe aussi par leur suivi par les équipes de PMI. Je préside chaque mois une commission consultative paritaire, avec les représentants des assistantes, qui est amené à modifier, voire à retirer des agréments si la sécurité de l'enfant est en jeu.

Que traduit votre participation à l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) ?

L'ONED, d'une part, recueille, recense et évalue les données pour mieux connaître, donc mieux agir. D'autre part, il y a le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger, ou 119. Même s'il reçoit un million d'appels par an, il est essentiel de le mettre en avant à chaque instant. Le conseil général du Val d'Oise a renforcé sa participation en devenant depuis quelques mois un des huit membres du bureau de cette structure. C'est là un engagement fort pour la protection de l'enfance. C'est aussi une manière de soutenir le formidable travail des équipes de professionnels dans notre département.

ZOOM SUR

Planification familiale

La maîtrise de la fécondité est une des missions des centres de planification familiale, moins connus que les centres de PMI auxquels ils sont pourtant intégrés et avec lesquels ils partagent le souci prioritaire de la prévention. Il y a 30 centres de planification dans le Val d'Oise.
La prévention des infections sexuellement transmissibles relève de la même mission. Ils sont ouverts à tous, y compris aux mineur(e)s (0,4 à 0,5% des mères chaque année sont des mineures). Les centres de planification reçoivent 10000 visites par an. Outre la prise en charge individuelle, le service de PMI du conseil général intervient aussi dans des actions collectives, organisées avec l'Éducation nationale, dans les collèges et lycées. Les plus jeunes générations, qui n'ont pas connu la lutte initiale contre le VIH, banalisent les risques des infections sexuellement transmissibles. Ce constat des services médico-sociaux appelle une mobilisation renouvelée dans la prévention.

Liste des PMI et des centres de planification familiale sur valdoise.fr, rubrique Solidarité/Enfance et petite enfance.

LE VAL D'OISE
DANS LE GRAND PARIS

Le Val d'Oise ouvert sur le monde

Grâce au Grand Paris, le territoire d'envergure internationale Roissy Pôle attire toujours plus de projets, se traduisant en milliers d'emplois.

Parmi les contrats de développement territorial (CDT), qui constituent l'outil de base du Grand Paris, plusieurs se tournent vers le territoire du Grand Roissy. Outre ceux du Bourget et de Val de France-Gonesse, un troisième complète le maillage au Nord et à l'Est avec Cœur économique Roissy Terres de France (CERTF) qui regroupe les communes de Roissy, Tremblay-en-France, Villepinte, Goussainville, Le Thillay et Vaud'Herland. Tandis que le premier, également à cheval sur les départements du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis, se construit autour de l'aviation d'affaires, ce dernier veut privilégier le développement industriel et logistique autour des échanges, ainsi que le tourisme d'affaires à haute valeur ajoutée.

LE POUVOIR D'ATTRACTION DE ROISSY

Représentant déjà un exceptionnel point de convergence des moyens de transport avec l'avion, le train (gare TGV), les routes et autoroutes, Roissy va y ajouter le métro automatique du Grand Paris. 300 congrès de 3000 personnes se tiennent en Europe chaque année. Il y a là un potentiel économique que les infrastructures et les équipements de Roissy doivent séduire. Les organisateurs attendent avec intérêt la réalisation de l'International Trade Center – Roissy CDG qui se décline en un complexe de 177000 m² (surface hors oeuvre nette) avec un centre de congrès pouvant accueillir jusqu'à 6000 participants sur deux niveaux, trois halls d'exposition, sept unités hôtelières offrant plus de 1700 chambres, une place paysagère de 4000 m², un immeuble de bureaux et 3340 places de parkings souterrains. Cet investissement de 600 millions d'euros apportera 2500 emplois directs. Plusieurs zones d'activités fourmillent de projets. Parc Mail Roissy accueillera prochainement 600 salariés du groupe Volkswagen. 200 ha sont dévolus à Aérolians, un nouveau parc d'activités destiné à l'extension du Parc des expositions Paris-Nord et à la création d'une Cité des Expositions.

SPORTS ET CULTURE AUSSI

Dans Aérolians est prévue la construction d'une aréna multifonctionnelle, le Colisée, pouvant contenir 15000 à 20000 spectateurs pour des compétitions sportives ou des concerts. Édifié sur les territoires de Roissy-en-France et de Tremblay, un centre commercial dernière génération, baptisé Aéroville, est déjà en chantier pour une ouverture en 2013. Il comprendra 150 boutiques, 16 restaurants et un multiplexe se démarquant des cinémas classiques.
Il émane de la société de Luc Besson déjà très impliqué dans le CDT Plaine Commune, dans le quartier Pleyel à Saint-Denis où il construit la Cité européenne du cinéma. Ce «cluster» (littéralement une grappe d'entreprises) de la création aura des retombées économiques locales dont le Val d'Oise profitera aussi.

Début du chantier de l'International Trade Center - Roissy CDG (ITC-Roissy CDG) prévu fin 2012 pour une ouverture au public en 2015. Concepteurs du projet : Cabinet Aflalo Gasperini, São Paulo, Brésil. Cabinet Alain Derbesse, Paris, France.

60 millions de voyageurs **reçus chaque année** à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

2 millions de tonnes **de marchandises** reçues chaque année à Roissy-Charles de Gaulle.

160000 emplois et 60000 habitants dans Roissy Pôle avec le Grand Paris.

LES ENJEUX

– Conforter à Roissy un « cluster » des échanges internationaux.
– Favoriser le développement économique du Val d'Oise.
– Permettre l'accès à l'emploi des résidents de ces territoires.
– Réaliser des équipements majeurs culturels et sportifs.

VERBATIM

« Roissy est un territoire déjà en connexion avec l'international. Il alimente la richesse francilienne à hauteur de 10 %. Le Grand Paris va encore booster son économie. Le conseil général veille à ce que les Valdoisiens puissent occuper les emplois qui se créent là. »

Arnaud Bazin, président du conseil général du Val d'Oise.

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

Les Valdoisiens jugent leur magazine

En novembre, 1 500 Valdoisiens ont été interrogés par téléphone par un organisme spécialisé en études de marché et d'opinion pour recueillir leurs avis, leurs critiques, leurs attentes sur le magazine départemental. Deux groupes, l'un de lecteurs réguliers et l'autre de lecteurs occasionnels, se sont ensuite livrés à une analyse qualitative très détaillée : rubriques, contenu, mise en pages, taille des titres ou des photographies… Tout y

UN MAGAZINE QUI REMPLIT SA MISSION/

Comment s'appelle ce magazine?

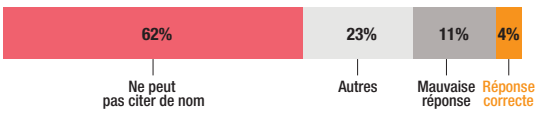

Le magazine permet de mieux comprendre le rôle, les missions et les compétences du conseil général

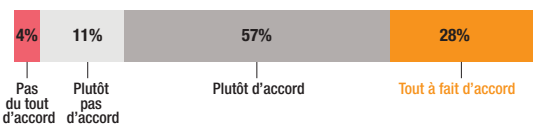

Est-ce que cela vous gênerait qu'il y ait de la publicité dans ce magazine ?

LA DIFFUSION/

La diffusion actuelle du magazine s'effectue principalement *via* les boîtes aux lettres. Parmi les personnes qui le reçoivent, 54 % déclarent l'avoir tous les mois et 18 % environ tous les deux mois. Ne manquez pas de signaler au service de la communication les problèmes de distribution. 42 % apprécieraient une plus large mise à disposition dans des lieux publics, les gares ou les commerces, et 30 % la possibilité de s'abonner pour le recevoir.

est passé. Le magazine du Val d'Oise a été comparé à celui de deux autres départements. Si la capacité d'information du magazine est reconnue pour neuf lecteurs sur dix, il est toutefois perçu comme trop éloigné de leurs préoccupations et de leur quotidien.
En effet, les Valdoisiens sont tout autant en attente d'informations de proximité que d'informations pratiques. Mieux connaître les avis et les critiques doit permettre au conseil général de faire évoluer votre magazine, dans sa présentation comme dans ses rubriques. Des changements ont déjà eu lieu, comme l'ouverture d'une rubrique sur le Grand Paris, si important pour l'avenir du Val d'Oise, ou ce mois-ci la modification du dossier ou de « En direct des cantons ». Ils répondent à un besoin d'informations toujours plus précises.

VOS ATTENTES /

Une meilleure communication avec l'institution, perçue parfois comme seulement une caisse de financement. Des échanges plus directs entre les Valdoisiens et leurs élus seraient appréciés.

Plus d'informations pratiques, comme les adresses utiles, un souhait exprimé par 29 % des lecteurs. Mais un département n'est pas une commune. Impossible de donner les adresses des 3 000 médecins ou des 500 taxis valdoisiens demandés par certains.

Des pages magazine de loisirs proposant, par exemple, des recettes, des itinéraires de randonnée, des articles historiques.

L'agenda est toujours autant plébiscité.

UN TITRE PEU MÉMORISÉ/

4 % seulement des Valdoisiens ayant reçu ou lu le magazine sont capables d'en citer correctement le nom. Ils sont plus nombreux à citer encore les noms précédents comme *Val d'Oise Mag* ou *Le Mag*. Le changement de titre s'impose.

LES PLUS D'INTERNET/

Un quart des lecteurs du magazine savent qu'il en existe une version numérique à consulter sur le site Internet du conseil général. Dans celle-ci, les articles comportent des liens qui donnent un accès direct aux vidéos ou à d'autres sites pour trouver des informations supplémentaires. Le conseil général promeut ses supports numériques car ils concilient réactivité et interactivité : newsletter hebdomadaire, réseaux sociaux…

CONTACT/

Conseil général
Direction de la communication
01 34 25 33 25

Pour le magazine
01 34 25 31 52
levaldoisecestvous@valdoise.fr

En téléchargement sur la page d'accueil du site www.valdoise.fr

ENTRE NOUS

© Jean-Yves Lenoir

Les Antilles en chantant

Alain Cotellon, musicien, préside l'association Dom'Akaz. Ses animations magnifient la culture antillaise.

Pour Alain Cotellon, musique et cuisine sont les deux mamelles des Antilles. Dans quelques groupes dont Es'Kiss et le tout dernier Zouk Kazz, et une dizaine d'albums, il s'est déjà attiré une belle réputation en ce qui concerne la musique. Mais au travers de ses nombreuses prestations, il avait constaté que la popularité de la musique antillaise n'évitait pas aux Domiens (originaires des départements d'outre-mer) de perdre leurs traditions culturelles. « Avec quelques amis, explique-t-il, nous avons créé en 2010 une association, Dom'Akaz, pour revivifier cette culture. Pour cela, nous organisons des soirées où tout est antillais et authentique. Mets et chansons, jusqu'aux décors ou aux tenues. » Côté musique, l'animation privilégie le zouk « rétro » : « Les groupes Kassav et Zouk Machine ont donné une notoriété internationale à cette musique, partie depuis dans de multiples directions. Nous revenons aux bases qui ont fait son succès. Côté restauration, on a déniché des cuisinières ayant conservé les secrets des plats traditionnels ». Tout le monde connaît les accras ou le boudin créole, un produit typique dans la mesure où le cochon est très utilisé, mais il faut découvrir la variété infinie des saveurs locales. « Vu d'ici, au moins 7 000 km, les DOM, jusqu'à la Guyane, peuvent sembler identiques mais le pêcheur de lambi de Martinique et l'avocat de Bouillante en Guadeloupe n'ont ni les mêmes habitudes ni les mêmes goûts. »

Les participants plébiscitent ces soirées : « Des Antillais évidemment mais surtout beaucoup d'autres, de toutes origines, car nous voulons donner cette culture à partager. » L'exotisme est déjà dans le menu – bébélés, dombrés, bokits – qui transforme, grâce au créole, le fruit à pain en fwiyapen. Tout ça rythmé par le ka et les chansons. Dom'Akaz offre la plus gourmande manière de se cultiver...

INFOS PRATIQUES

– L'association Dom'Akaz est basée à Éragny-sur-Oise :
• dom-akaz@hotmail.fr ;
• 07 61 05 21 42.

– Un nouveau site Internet : www.dom-akaz.fr

AIDER LES ASSOCIATIONS

Le conseil général soutient chaque année plus de 2 000 associations, dont 400 qui interviennent dans le domaine culturel. Environ 200 000 Valdoisiens y sont inscrits.

À SAVOIR

65 000 collégiens dans les 109 collèges du Val d'Oise.

10 personnes au sein du service des actions éducatives dont 5 chargées du développement éducatif.

550 ateliers durant l'année scolaire 2011-2012.

250 projets de collèges soutenus.

1,5 M € C'est ce que le conseil général a consacré aux actions éducatives pour l'année 2011.

L'éducation en action

Anne Moreil est chef du service des actions éducatives du conseil général. Celles-ci apportent aux collégiens et aux équipes pédagogiques des ateliers et un soutien à leurs projets, au bénéfice de la réussite scolaire et du développement personnel.

Plus qu'un complément, les actions éducatives sont pleinement intégrées aux travaux des collégiens. La plupart se déroulent durant le temps scolaire, quelques-unes pendant la pause déjeuner ou en fin de journée. « Nous travaillons main dans la main avec l'Éducation nationale, précise Anne Moreil, avec le même objectif final : permettre l'épanouissement des collégiens. » Comme élèves, il s'agit d'améliorer les conditions de leur réussite, comme adultes en construction, de les ouvrir au monde d'aujourd'hui, aux droits et devoirs des citoyens qu'ils seront demain. Le conseil général propose aux collèges deux outils : des ateliers thématiques ou le financement et l'accompagnement des projets à l'initiative des établissements. « Pour composer le programme annuel, nous partons toujours d'une évaluation des besoins des établissements, en lien avec le programme précédent. En fonction des besoins, nous choisissons les associations et les structures spécialistes de ces sujets. Les actions éducatives sont réparties, autant que possible, en fonction des demandes formulées par les équipes. À la fin de l'année scolaire, nous évaluons les résultats. Le contenu qualitatif est également évalué pour vérifier l'adéquation de l'action et de la demande ». Au fil des ans, les ateliers ont fourni des contacts, des idées, des moyens aux équipes pédagogiques pour alimenter leurs propres projets d'établissement. « Nous pouvons maintenant nous replacer davantage en accompagnateurs, plutôt qu'en organisateurs, mais nous sommes toujours aux côtés des équipes. » Pour cela, les collèges peuvent faire confiance à la passion d'Anne Moreil pour cette mission.

UN SITE INTERNET

Le site des actions éducatives (actions-educatives.valdoise.fr) donne un panorama complet des thématiques abordées dans les ateliers et les projets avec la liste et le contact de toutes les structures.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

VAL D'OISE SPORT

Les femmes en vedette

L'événement sportif de l'année 2012 dans le Val d'Oise a un nom : Femina. Il servira de répétition aux athlètes que des rendez-vous internationaux attendent : Championnats du monde d'athlétisme en salle en mars en Turquie, Championnats d'Europe à Helsinki en juin, Jeux olympiques en août à Londres. Depuis plusieurs années le CDFAS, organisme associé du conseil général, organisait un grand meeting d'athlétisme.

Mais celui de 2012 s'annonce exceptionnel : un meeting en salle exclusivement féminin. Il s'agira d'une première en France pour une réunion en salle. Certaines athlètes viendront y chercher une qualification pour les Championnats du monde. Véronique Mang et Myriam Soumaré ont brillé à Barcelone, les athlètes féminines valdoisiennes méritaient bien cette forme d'hommage.

Myriam Soumaré, la marraine ● À événement exceptionnel, marraine de prestige. Des championnats d'Europe 2010, Myriam Soumaré a ramené les trois couleurs de médaille possibles, le bronze au 100 m, l'argent au relais 4 x 100 m et l'or avec son titre au 200 m. Son temps ce jour-là, 22 s 32, était la troisième performance mondiale de l'année et constitue son record personnel sur la distance. Myriam Soumaré bénéficie, comme plusieurs autres athlètes, de la bourse accordée par le conseil général aux athlètes valdoisiens de très haut niveau.

ZOOM SUR

Demandez le programme

À partir de 19h:
– Pré-meeting
Épreuves départementales/régionales et épreuves jeunes Val d'Oise UNSS
400 m masculin/féminin, 800 m masculin, 60 m sport adapté masculin, 60 m handisport masculin, relais jeunes UNSS/Clubs 4x1 tour masculin.
– Meeting Femina
60 m, 60 m haies, 200 m, 400 m, 1000 m, 3000 m, perche, hauteur, triple saut, 60 m ou 800 m handisport, 60 m sport adapté, relais jeunes UNSS/Clubs 4x1 tour.
– Mise à l'honneur des athlètes soutenus par le département sélectionnables pour les JO de Londres 2012.

Pour y assister

CDFAS, 64, rue des Bouquinvilles, Eaubonne, www.cdfas.com
Réservation obligatoire au 01 34 27 28 51.
Tarif : 10 euros.

Vu à la télé

Le meeting est retransmis en direct sur VOTV (Télif), la chaîne de télévision valdoisienne. (Orange, canal 213 / Free, canal 205 / SFR, canal 339/ Bouygues Telecom, canal 405 / Numéricable, canal 98/Alice, canal 355)

25 000
demandes présentées à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) en 2011.

VAL D'OISE HANDICAP

Vers l'autonomie

L'Unité Santé, Social et Profession (USSEP), dont l'administration est à Viarmes, a réalisé, avec le concours du conseil général, un guide pratique de trucs et astuces pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Ce guide a été conçu par des femmes et des hommes confrontés eux-mêmes à des pathologies invalidantes, accompagnés par des professionnels de santé et des partenaires sociaux. Il contient aussi leurs témoignages sur les efforts constants pour viser l'autonomie.
USSEP
Carnet de bord vers l'autonomie.
01 30 35 88 92

489000€
alloués par le conseil général en 2011 pour le fonctionnement du Parc naturel régional du Vexin français.

VEXIN PHOTOGRAPHIE

Des paysages objectifs

Dans ce village du Vexin, un lotissement important s'est construit ; dans cet autre, les haies et les arbres isolés ont disparu. Le Parc naturel régional du Vexin français suggère aux habitants de photographier les paysages actuels du même endroit et selon le même cadrage qu'une photo datant de quelques années ou de quelques décennies dont ils disposeraient. Les résultats, attendus jusqu'en septembre, seront présentés dans une exposition «Regards croisés». Ils nourriront aussi un observatoire photographique des paysages qui constituera un outil supplémentaire d'aménagement.
Parc naturel régional du Vexin français,
Information et inscription au 01 34 48 65 93 ou par mail : observatoire.paysage@pnr-vexin-francais.fr

À VOS AGENDAS

BESSANCOURT
«Surprise»

Deux clowns jouent avec le public, avec le cœur, la voix et l'imagination comme instrument.
Le 11 février à 21 h.
Salle Paul Bonneville.
01 30 40 44 95

BEZONS
«Toméo Vergès»

Toméo Vergès présente sa nouvelle chorégraphie «Anatomia publica».
Le 14 février à 21 h.
Théâtre Paul Éluard.
01 34 10 20 20

HERBLAY
«Œuf pour œuf»

Un spectacle de marionnettes et de mime à voir en famille.
Le 15 février à 15 h.
Espace André Malraux.
01 30 26 36 66

GONESSE
«Scapin manipulé»

Un classique revisité qui mêle artiste et marionnettes.
Le 16 février à 20 h.
Salle Jacques Brel,
01 39 87 65 75

TAVERNY
«Lalala Gershwin»

Une ambiance musicale en hommage au compositeur américain auteur de «Summertime».
Le 16 février à 20 h 30.
Centre culturel.
01 34 18 65 10

PONTOISE
«Ma chambre froide»

Un spectacle qui nous plonge dans l'univers de l'entreprise, en rendant hommage à Brecht et Shakespeare.
Les 17 et 18 février à 20 h 30.
Théâtre des Louvrais.
01 34 20 14 14

ÉRAGNY-SUR-OISE
«L'heure est mûre»

Un spectacle qui mêle l'écriture poétique, la danse et la musique .
Les 9 mars à 21 h et le 11 mars à 16 h.
Théâtre de l'Usine.
01 30 37 01 11

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

MONTMORENCY THÉÂTRE

Sur les tréteaux

Le théâtre de tréteaux, dépouillant la représentation de ses artifices, retrouve la vitalité d'un art profondément populaire. Montmorency lui consacre une semaine en mars. Le jeune public aura le choix entre «Les Malheurs de Sophie» ou «Le Fabuleux voyage de la fée Mélodie» qui mêle théâtre, chansons, ombres et illusions.
Les plus grands suivront des héros, ceux de Shakespeare : Hamlet, le Roi Lear, Othello…dans «Être ou ne pas être», ou celui, beaucoup plus réel, malgré Alexandre Dumas, de «D'Artagnan s'en-va-t-en guerres» dont la carrière dut autant aux femmes qu'aux armes.

Salle Lucie Aubrac et Maison des loisirs et de la culture.
Du 5 au 11 mars, 01 39 34 98 25

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT HUMOUR

Amou Tati à l'état brut

La Saintbricienne, Tatiana Rojo, a créé ce personnage pour raconter avec humour la vie quotidienne d'une jeune femme encadrée par sa mère en Côte d'Ivoire puis voulant réussir dans le monde du spectacle en France. Comédienne de théâtre, de cinéma, Tatiana Rojo s'inspire de ses expériences et de ses rencontres pour croquer une galerie de portraits désopilants, de la randonneuse à la serveuse qui demande la cuisson du tartare à ses clients. Un spectacle roboratif!

Le 10 mars à 20h30,
Théâtre Silvia Monfort.
01 39 33 01 81

VAL D'OISE CINÉMA

Image par image

Un festival sans compétition ni rien à gagner, sauf le plaisir de retrouver les plus grands noms du cinéma d'animation ou de découvrir des talents prometteurs. Dans cette perspective, la 12e édition du Festival Image par Image, proposée dans une trentaine de lieux valdoisiens par Écrans VO, organisme associé du conseil général, s'annonce des plus prometteuses. En tête de liste : Jean-François Laguionie, l'héritier de Paul Grimault, et son sublime «Tableau», «La Colline aux coquelicots», le second film réalisé par Goro Miyazaki, fils du célèbre Hayao Miyazaki. Rémi Bezançon et Jean-Christophe Lie viendront avec «Zarafa», inspiré de l'histoire vraie de la première girafe arrivée en France, en 1827. Le Festival se décline sous des formes multiples : une quarantaine de goûters au ciné attendent les enfants le mercredi ou le week-end ; les réalisateurs iront à la rencontre du jeune public autour d'un programme spécial «Même pas peur!» où les monstres en voient de toutes les couleurs.
Du 10 février au 3 mars.
01 34 25 37 14

VAL D'OISE SPORT

La balle est dans ton camp

Tous les garçons et les filles, de 8 à 12 ans, sont invités par le comité départemental du Val d'Oise de basket-ball à deux camps de basket qui se dérouleront à Frépillon et à Saint-Ouen-l'Aumône. Durant cinq jours des vacances scolaires, tous les matins, ils pourront découvrir ce sport ou s'y perfectionner s'ils sont déjà inscrits dans un club. Ces stages sont gratuits et encadrés par des entraîneurs. Par ailleurs, un camp 100% filles, ouvert jusqu'à 18 ans, est organisé l'après-midi à Saint-Ouen-l'Aumône.

Du 20 février au 2 mars. Génération Basket Camp.
01 39 32 06 74.

AUVERS-SUR-OISE LOISIRS

Vacances au château

À l'occasion des vacances scolaires, le château d'Auvers, site du conseil général, accueille les enfants pour des ateliers artistiques, sur le thème de la peinture en relief (du 21 au 24 février) ou sur celui des «plumes, pelages et peluches» (du 28 février au 2 mars). De leur côté, les adultes peuvent profiter là chaque mois de cours d'art floral, pour débutants ou confirmés. En février, les amateurs réaliseront des bouquets à base de rose dans une composition gourmande au chocolat ou dans un «tussie-mussie» où le langage des fleurs s'exprime. Saint-Valentin oblige!

Château d'Auvers-sur-Oise.
01 34 48 48 48

À VOS AGENDAS

SARCELLES
Aux origines du piano

Un concert de musique classique.
Le 11 février à 20h30.
Conservatoire à rayonnement communal.
01 39 90 14 94

MONTMAGNY
«Comme il me plaît!»

Une séance de contes pour les 6 ans et plus.
Le 15 février à 15h.
Bibliothèque.
01 39 83 08 66

EAUBONNE
Anticomanie

Une conférence sur l'époque de l'Antiquité qui apparaît et disparaît tout au long de l'histoire de l'art.
Le 17 février à 14h30.
L'Orangerie.
01 34 16 00 63

SAINT-OUEN L'AUMÔNE
Sur tout ce qui bouge

Guy Freixe explore la forme cabaret en créant un spectacle nomade.
Le 18 février à 21h.
L'imprévu.
01 34 21 25 70

BEAUCHAMP
«Hachachi, le menteur»

Un beau voyage au pays des sons avec 25 instruments.
Le 22 février à 16h.
Salle des fêtes.
01 34 18 33 58

L'ISLE-ADAM
Art et histoire

Le thème du mois de février est le design : 150 ans d'histoire de l'objet et du décor.
Jusqu'au 8 mars.
Maison de l'amitié.
06 84 47 69 64

JOUY-LE-MOUTIER
«Fantaisies»

ou l'idéal féminin n'est plus ce qu'il était. Carole Thibault traque avec délectation les stéréotypes liés à la soi-disant nature féminine.
Le 8 mars à 20h30.
Centre culturel.
01 34 43 38 00

GROSLAY
Soirée à Vienne

Jean-Michel Latcha et Agnès Bove interpréteront des musiques viennoises. Les bénéfices du concert seront reversés à Enfant et Santé, une association qui vient en aide aux enfants atteints de cancer et de leucémie.
Le 9 mars à 20h30.
Salle des fêtes.
01 39 84 27 40

SANNOIS
Fatals Picards

Un concert rock festif.
Le 9 mars à 20h30.
Espace Michel Berger.
01 39 80 01 39

LOUVRES
Éric Antoine

Éric Antoine joue avec son assistant invisible, Bernard, dans «Mysteric».
Le 31 mars à 20h30.
Espace Bernard Dague.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

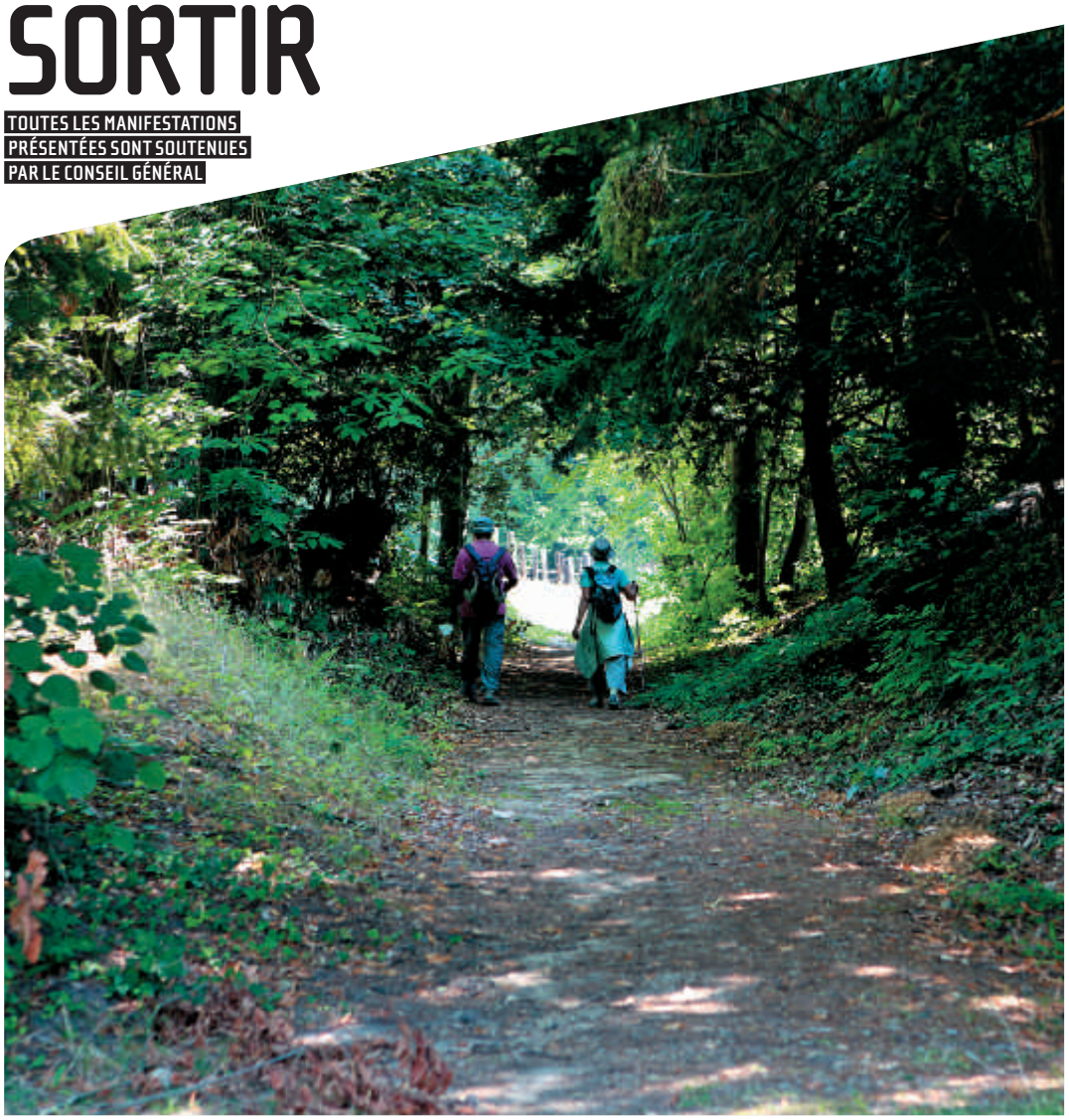

VAL D'OISE CONCOURS

Jeux d'écriture

«Il y a plus dans la forêt que dans les livres», disait saint Bernard au Moyen Âge.
La forêt est peuplée d'animaux fantastiques et de noirs charbonniers. Elle détient des ressources économiques longtemps indispensables aux hommes.
Après le Pays Dogon en 2010 et l'eau en 2011, le conseil général propose la forêt comme nouveau thème d'inspiration aux Valdoisiens dans son concours littéraire « Jeux d'écriture ».
Il est ouvert à tous les jeunes, âgés de 11 à 18 ans, ceux de moins de 15 ans dans la catégorie benjamin(e)s – collégiens, les plus grands dans la catégorie juniors – apprentis et lycéens.
Le genre et le ton sont libres ; le texte doit représenter deux à quatre pages (moins de 10000 caractères). La date limite d'envoi est fixée au 5 mars 2012. Le dépliant réalisé par le conseil général est illustré de diverses photographies qui doivent inspirer les jeunes auteurs : les loisirs et travaux en forêt, les quatre saisons, du printemps viridien jusqu'à l'hiver où «les forêts sont en bois», selon Jules Renard.
Règlement sur www.valdoise.fr, rubrique culture/patrimoine et création.

EN BREF

SAINT-LEU-LA-FORET

Fest Noz
L'association, «Les Amis de Gianpaolo», organise un grand Fest Noz dont les recettes iront au profit du soutien aux parents d'enfants malades de Margency.
Le 11 février à 20h30. Salle de la Croix Blanche. 06 13 10 34 48

LE PLESSIS-BOUCHARD

Peinture et sculpture
Le cercle des arts a invité deux artistes de talent, le peintre, Jean-Claude Hiolle et le sculpteur Clément Richert autour de 125 artistes.
Entrée libre. Du 12 au 26 février. Centre culturel Jacques Templier. 01 34 13 35 44

CERGY

Dimanche musical
Visite guidée et concert de Catherine Libert pour un trio chant, orgue et flûte.
Le 26 février à 16h. Église Saint-Christophe. www.aaresc.fr

À VOS AGENDAS

SOISY-SOUS-MONTMORENCY SPORTS

Le duathlon a de l'avenir

Le club Vallée de Montmorency triathlon a été reconnu club formateur puis école de triathlon par la Fédération française de la discipline. Ses jeunes licenciés lui permettent de figurer dans les dix meilleurs Franciliens. Pour les jeunes, le club organise le 13 mars une compétition de duathlon qui alterne course et vélo. Les plus petits devront courir 300 m, pédaler 1,5 km et à nouveau courir 300 m ; les plus grands devront affronter deux fois 1,6 km en course et 6 km en vélo. Des catégories sont prévues pour les filles.

Le 11 mars. Duathlon Avenir.
06 26 58 35 02

VEXIN NATURE

Ulysse est un âne

Contrairement à sa réputation, l'âne est un compagnon de balade idéal, calme et attentif. Gilles Lemaire, un des guides du Vexin, en fait la démonstration chaque fois qu'il conduit des groupes à la découverte du patrimoine et de la nature du Vexin. Ses ânes s'appellent Marmot, Ulysse, Titoine ou Quinté. Ils sont du Poitou ou de Normandie. Les enfants les adorent. Ils accompagneront les randonnées à votre rythme.

Les prochaines sont fixées aux 15 février, 14 mars, 11 avril, 23 mai et 13 juin. Ânes en Vexin.
06 08 28 02 15

HERBLAY

Transgunner et Willy Blank

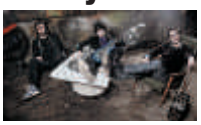

À l'occasion d'une cérémonie païenne, le trio herblaysien fait son entrée sous les boules à facettes.

Le 11 février à 20 h 30. Espace André Malraux.
01 30 26 36 66

MARINES

Toupies, yoyos et diabolos

2e édition de ce Festival du jouet placé sous le signe de l'Espagne

Jusqu'au 12 février. Salle Pompidou.
06 83 45 99 04

ARGENTEUIL

Cheveu et Syntax error

Le groupe Cheveu exprime le côté expérimental, chaotique et hypnotique avec Syntax Error en première partie.

Le 17 février à 20 h 30. Cave dîmière.
01 34 23 58 00

FOSSES

« OH ! »

« Oh ! » est un spectacle dans lequel le visuel et le sonore sont pensés dès la création.

Le 17 février à 21 h. Espace Germinal.
01 34 72 88 80

VAURÉAL

Les Blaireaux

Le soir Les Blaireaux sortent de leur trou pour venir nous raconter leurs histoires.

Le 17 février à 20 h 30. Le forum.
01 34 24 71 71

MÉRIEL

Partir en randonnée

Partez découvrir la faune et la flore, à la façon du peintre Éliane Desther.

Du 3 au 25 mars. Office du tourisme.
01 34 21 50 77

PONTOISE

Une ville au cinéma

Le cinéma s'installe à Pontoise dans une exposition temporaire.

Jusqu'au 4 mars. Musée Tavet-Delacour.
01 30 38 02 40

CORMEILLES-EN-PARISIS

« Une Antigone de papier »

Un spectacle comprenant humour et charme poétique.

Le 9 mars à 20 h 45. Théâtre du Cormier.
01 34 50 47 65

VILLIERS-LE-BEL

« Gang »

Cinq femmes prennent la route, frôlent les dangers, brûlent les interdits et dépassent leurs limites.

Le 9 mars à 20 h 30. Espace Marcel Pagnol.
01 34 04 13 20

AUVERS-SUR-OISE

Randonnée pédestre

Différents parcours pour tous de 8, 15, 25 et 40 km.

Le 11 mars. À partir de 7 h au gymnase du centre.
06 13 74 77 34

ENGHIEN-LES-BAINS

Les jardins remarquables

Peintures, aquarelles, estampes d'Olivier Verley seront exposées au centre culturel.

Jusqu'au 14 avril. Centre culturel François Villon.
06 25 75 45 65

EXPRESSIONS

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

La majorité départementale toujours aux côtés des Valdoisiens

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 20 janvier dernier, l'opposition départementale a cru bon, une fois de plus, de mettre en cause les décisions prises par notre groupe depuis le mois d'avril.

Pourtant, l'examen attentif des perspectives pour l'année 2012 ne fait que confirmer ce que nous annonçons depuis des mois : **les marges de manœuvre dont disposait le Conseil général il y a peu encore ont toutes été consommées ces trois dernières années.**

En effet, pour cautionner un laisser-aller dangereux, **la majorité précédente n'a eu de cesse d'évoquer une dette de l'Etat** de quelques 412 millions d'euros vis-à-vis du Conseil général. Cette explication devait justifier l'augmentation de 60% d'une dette départementale qui atteint désormais 960 millions d'euros. Mais ce sont les conséquences de cette politique que nous devons désormais assumer.

Si nous savions depuis longtemps que l'évocation d'une dette de l'Etat consistait essentiellement en une entreprise de diversion, le Conseil constitutionnel a confirmé notre analyse le 30 juin dernier. Selon lui, la compensation des charges transférées par l'Etat aux départements est bien conforme aux principes constitutionnels et les rares réserves émises portent quasi-exclusivement sur une part limitée du RSA.

La teneur des décisions des juges ne laisse planer que peu de doutes sur les suites que pourraient connaître les actions contentieuses initiées par le Conseil général au début de l'année dernière [et poursuivies par notre majorité UVO]. **De fait, il n'est plus possible d'évoquer une «dette» de l'Etat à l'égard du département de 412 millions d'euros, cela même si on peut regretter une couverture insuffisante de sa part de l'augmentation des dépenses sociales générées par la crise.**

A ce sujet, il est tout de même bon de rappeler que c'est un gouvernement de gauche qui a décidé en 2001 la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie sans en prévoir le financement; une prestation gérée par le Conseil général et dont la précédente majorité départementale avait fait elle-même évaluer le coût non-compensé à près de 300 millions d'euros.

Aujourd'hui, **la majorité UVO est déterminée à agir en responsabilité.** C'est seulement une telle attitude qui nous permettra de garantir notre action au service des Valdosiens. En effet, **il est pour nous indispensable de ne pas hypothéquer l'action du Conseil général, qu'elle concerne les compétences obligatoires ou facultatives du département.**

De notre gestion rigoureuse dépendent le versement des prestations sociales, mais aussi les conditions d'études des collégiens, l'entretien et l'adaptation du réseau routier départemental. D'une manière générale, l'implication du Conseil général dans ces domaines, mais aussi en matière de développement économique – et donc de soutien à l'emploi -, d'aide directe des familles, de soutien à la pratique sportive ou encore de développement d'une offre culturelle de qualité bénéficie directement aux administrés.

Les nombreux investissements qui se dessinent, notamment dans le cadre du Grand Paris, mobiliseront les ressources du Département.

En Val d'Oise, il s'agira par exemple de la réalisation de l'avenue du Parisis et de sa ligne de bus à haut niveau de service. Plusieurs autres dessertes routières devront aussi être aménagées autour des pôles de Val de France-Gonesse, du Bourget et de Roissy.

Avec un réseau de transports en commun renforcé qui comportera alors une gare du Grand Paris Express sur le territoire du triangle de Gonesse, mais aussi une branche supplémentaire du RER D – le «barreau de Gonesse» – capable de relier Gonesse et l'agglomération Val de France aux pôles d'activités de Roissy, **l'accès des Valdoisiens aux emplois créés sera enfin garanti.**

Les décisions budgétaires que nous prenons aujourd'hui seront donc déterminantes. Et c'est pour ces raisons cruciales pour l'avenir du Val d'Oise et de ses habitants que nous sommes résolus à tenir un langage de vérité qui ne peut se satisfaire d'invectives politiciennes.

GROUPE VAL D'OISE UTILE & SOLIDAIRE

Avec 2011, notre département aura vu disparaître toutes les grandes avancées de la majorité de gauche entre 2008 et 2011. Avec la crise, nous avions fait le choix d'accompagner les publics les plus en difficultés comme les classes moyennes.

La jeunesse a été la première cible de la droite :

- augmentation des tarifs de cantine dans les collèges.
- remise en cause de l'aide au permis de conduire auquel tout jeune pouvait prétendre et qui était individualisé en fonction de leurs moyens.
- remise en cause d un grand nombre de bourses pour les étudiants, les lycéens et les collégiens de l'aide à la carte imagin'R.

Non contente de s'être attaqué à l'avenir de notre département, la droite UMP-UVO s'en est pris au tissu associatif, en baissant de 20% les aides aux associations culturelles, sportives et de solidarité. Ce sont pourtant elles qui agissent localement contre la précarité et l'isolement en répondant à des besoins vitaux de certaines familles et en faisant vivre le lien social indispensable dans nos communes.

Les services publics départementaux ne sont pas en reste. La subvention des pompiers a baissé de 3 millions d'euros. Les crèches sont durement frappées par la baisse des crédits alors que les besoins du Val d'Oise, département le plus jeune de France sont très importants.

Alors que le département, principal investisseur, devrait soutenir l'activité économique, tous les indicateurs de l'investissement sont en berne. A titre d'exemple l'aide à l'investissement aux communes est en nette diminution et remet en cause la réalisation de nombreux équipements dont le département à besoin.

Ce plan d'austérité, elle le fait au nom d'un équilibre budgétaire biaisé dans lequel ce sont les Valdoisiens qui paient pour l' Etat qui n'assume pas ses responsabilités en transférant le versement des aides sociales (APA, APCH, RSA) sans les compensations financières obligatoires pour le Conseil Général comme le prévoit les lois de décentralisation depuis 2004 .

Notre projet départemental 2011-2014 fait d'autres choix, tout en intégrant, la contrainte des Conseils généraux à savoir l'explosion des dépenses sociales sous l'effet d'une crise sans précédent depuis les années 1930. Nous n'aurions pas accepté cette politique d'asphyxie financière du Gouvernement pour les Conseils Généraux qui assument des services publics de première importance.

Nous aurions mis l'accent sur quatre priorités : l'éducation, le pouvoir d'achat et l'emploi, l'environnement et les transports et le soutien aux associations. Sur ces thèmes nous avons des propositions concrètes que vous pouvez retrouver sur notre site : www.valdoiseutilesolidaire.fr

Didier ARNAL, Président du Groupe Val d'Oise Utile & Solidaire

Plus d'info sur: www.valdoiseutilesolidaire.fr
Contact@valdoiseutilesolidaire.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL.: 01 34 25 30 30 / FAX: 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL: communication@valdoise.fr

LE PRÉSIDENT

Arnaud Bazin
president@valdoise.fr

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES COMMISSIONS

Marie-Christine Cavecchi
Vice-présidente en charge de l'éducation, et de l'enseignement supérieur

Marie-Evelyne Christin
Présidente de la commission sports-jeunesse

Daniel Desse
Vice-président en charge de l'environnement

Gérard Lambert-Motte
Président de la commission culture, tourisme et patrimoine

Philippe Métézeau
Vice-président en charge de l'action sociale et de la santé

Michel Montaldo
Vice-président en charge des affaires européennes, du Grand Paris et des relations avec les collectivités territoriales

Georges Mothron
Vice-président en charge du développement urbain et du logement

Jean Pichery
Vice-président, secrétaire questeur

François Scellier
Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi, des technologies de l'information et de la communication

Thierry Sibieude
Vice-président en charge du handicap et de l'égalité des chances. Président de la MDPH

Gérard Seimbille
Vice-président en charge des finances et de l'administration générale

Luc Stréhaiano,
Vice-président délégué de la commission permanente

Philippe Sueur
Vice-président en charge des transports et des infrastructures

LE MÉDIATEUR

Roland Guichard
Conseiller général du canton de l'Isle-Adam. Il règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général.
0 800 307 510

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43

Plate-forme maltraitance personnes âgées
3977

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
01 34 25 16 50

Plate-forme maltraitance personnes handicapées
3977

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance: 01 34 25 37 91

VO bébé: 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger: 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA: 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
maison-paysdefrance@valdoise.fr

Service hivernal
Jusqu'au 16 mars 2012
01 34 25 33 22
01 34 25 38 93

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Mission développement économique et de l'emploi
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23
www.ecovo-valdoise.fr
08 11 56 26 01

Direction de l'action culturelle
01 34 25 32 08

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 31 31

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67

OÙ TROUVER LE MAGAZINE?

Distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département, le *Val d'Oise, c'est vous* est également disponible au conseil général, dans les maisons du département, mairies, centres culturels, offices de tourisme et syndicats d'initiative. Vous le trouverez aussi en version pdf sur valdoise.fr. Si vous connaissez des Valdoisiens qui n'ont pas reçu le mensuel ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, contactez la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel: levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version Mp3 téléchargeable sur valdoise.fr

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL: ABONNEZ-VOUS SUR WWW.VALDOISE.FR

LE VAL D'OISE C'EST VOUS — **Directeur de la publication:** Arnaud Bazin, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef:** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction:** Christelle Boucneau. Tél.: 01 34 25 31 52 – Fax: 01 34 25 33 00. **Rédacteur :** Joël Godard. **Conception-réalisation:** Lowe Stratéus. 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél.: 01 40 41 56 63. **Photographes:** D. Blondin, J.-Y. Lacôte, D. Laurent, P. Lhomel, A. Pedalino, M. Valantin. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95032 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 489000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC; les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.

PEFC
PEFC/10-01215

Le Conseil général
vous simplifie l'accès à l'information

val d'oise
le département

RÉVODOC

1500 titres de presse en un clic !

SERVICE GRATUIT

revodoc.valdoise.fr